

CONTRIBUTIONS 2021



Membres de la Communauté des Entreprises à Mission, nous sommes convaincus que l'Entreprise à Mission constitue une innovation qui apporte à l'entreprise des capacités essentielles à sa performance et à sa résilience, et qui, parce qu'elle met au cœur de son modèle la résolution des défis sociaux et environnementaux du XXIème siècle, contribue activement au bien commun. Avec exigence, nous partageons nos expériences et savoir-faire de l'Entreprise à Mission, enrichissons collectivement ce modèle, et unissons nos efforts pour mobiliser, convaincre, et soutenir son déploiement en France et son rayonnement en Europe.

Vos contributions

Le financement de l'association repose aujourd'hui essentiellement sur les dons des adhérents à l'association.

La Communauté des Entreprises à Mission étant une association d'intérêt général, un reçu fiscal ouvrant droit à la réduction de l'impôt prévue aux articles 200 et 238 bis du CGI vous sera envoyé postérieurement à la réception du règlement.

CONTRIBUTIONS POUR 2021		
Entreprises	CA inférieur à 5 M€	1 000 € minimum
	CA entre 5 M et 50 M€	2 000 € minimum
	CA entre 50 M et 200 M€	5 000 € minimum
	CA entre 200 M et 1 Md€	10 000 € minimum
	CA supérieur à 1 Md€	20 000 € minimum
Personnes physiques	Dirigeants ou actionnaires	800 € minimum
	Chercheurs, enseignants, étudiants	Participation libre
	Journalistes, responsables politiques, non lucratif	Participation libre
	Autres sympathisants	300 € minimum

